

LE RAISONNEMENT EST-IL UN PIS ALLER?

Jean-Blaise Grize

Le mardi 17 mars 1885, Edmond de Goncourt écrivait dans son *Journal*:

Mon oncle était le plus honnête homme et le meilleurs des êtres, mais avait emporté de l'École polytechnique en même temps que le républicanisme, l'illogisme du raisonnement, particulier à tous les forts en x sortis de cette école.

Il semble donc que, même aux yeux de quelqu'un qui ne se disait sensible qu'aux productions raffinées de l'art, calcul et raisonnement sont bien loin d'être de même nature et que la logique du raisonnement ne soit pas nécessairement du côté du calcul.

1. Une approche du raisonnement

Je ne prétends pas décider de ce qu'est le raisonnement, mais je voudrais proposer une façon de l'envisager. Il y a celle dont le paradigme est la démonstration et qui considère qu'un raisonnement est un objet fait de propositions enchaînées par les lois de la logique. Il y en a d'autres, dont celle que j'adopte, et qui considèrent qu'un raisonnement est le résultat de certains processus de pensée. Ceci va dans le sens de Peirce pour lequel, selon Chenu, toute «association des idées est en réalité un jugement, donc une inférence» (1984: 128). Peut-être le terme d'association est-il un peu trop large et je préférerais parler d'enchaînement du jugement, ce que J.-C. Gardin ne désavouerait certainement pas.

Encore faut-il préciser qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle sorte d'enchaînements. Il convient d'abord de préciser que le jugement qui suit est subordonné à celui qui le précède. Ceci exclut du raisonnement deux jugements successifs de description. Je regarde par la fenêtre est je dis: *Il pleut et quelqu'un marche sur le trottoir*. Je ne fais que procéder à un double constat. En pratique il n'est pas toujours aisé, faute de marques explicites, de décider entre ce qui résulte d'un constat et ce qui a réclamé un raisonnement. *Veni, vidi, vinci* s'est exclamé César (Jules). A-t-il simplement décrit les événements qu'il a vécus ou, la modestie n'ayant pas été son fort, sa victoire est-elle à ses yeux la conclusion d'un raisonnement qui s'appuie sur ce qu'il est venu et a vu ? Il y a d'autres cas d'indécision importants. Ce sont ceux qui conduisent les psychologues à juger de la portée des déclarations des enfants. Lorsque Piaget pose à ses sujets la question de savoir, lorsque $a < b$ et $c > b$ lequel des trois est le plus petit, et que l'enfant répond que c'est a , a-t-il raisonné par commutativité et transitivité, ou a-t-il lu la réponse sur l'image mentale qu'il s'est faite de la situation? «J'y vois», répond-il quand on l'interroge, mais comment a-t-il vu?

La subordination ne suffit pas, il y faut encore une raison. — *Je viens de lire une étude sur Cézanne. — Tiens, ça me fait penser que je dois sortir le chien*. S'il est possible de concevoir le premier énoncé comme un stimulus du second, qui lui est alors subordonné, il n'est pas commode de découvrir la raison du passage de l'un à l'autre. La psychanalyse s'y attache mais, malgré les riches réflexions de Laurent Danon-Boileau (1987), je ne me risquerai pas à en dire plus long et je me limiterai à envisager ce que Raymond Boudon considère comme de bonnes raisons, c'est-à-dire des principes «dont on ne peut nier la validité très générale» (1990: 68). Ceci laisse entendre qu'un énoncé Q résultera d'un énoncé P par un raisonnement, si l'on peut imaginer un énoncé général de la forme *si P alors Q*.

Toutefois, sitôt que l'on examine les raisonnements tels qu'ils figurent effectivement dans les textes de tous les jours, on s'aperçoit qu'ils sont loin d'être toujours de type hypothético-déductif, donc de nature propositionnelle. Un raisonnement peut être interne à l'énoncé lui-même, et ici il faut tout à la fois admi-

rer et déplorer le passage d'Aristote à Boole. Penser et dire: *Tous les hommes sont mortels* n'équivaut pas à penser et à dire *Pour tout x , si x est un homme, alors x est mortel*. Dans le premier cas on a affaire à une loi générale et existentielle qui en droit peut souffrir d'exceptions, dans le second à une loi universelle qui n'en tolère aucune (Dewey 1967). L'expression spontanée aristotélicienne lie directement l'objet de pensée «homme» à sa mortalité, l'expression formalisée relie deux énoncés distincts. La liaison directe relève de la transduction que Piaget considérerait non sans quelque mépris comme une procédure enfantine liée au stade préopératoire. Je ne dis pas qu'il avait tort, mais que nous sommes tous de quelque manière des enfants. C'est sans recourir consciemment à un article précis du code de la route que nous nous arrêtons devant un feu rouge et sans expliciter quelques principes généraux que nous renonçons à attendre devant sa porte quelqu'un dont nous apprenons qu'il est en voyage. C'est que, avec ou sans intermédiaire, tout raisonnement porte finalement sur des objets. Il s'agirait-là d'une simple banalité si «objet» ne signifiait que ce dont il est question, mais il y a beaucoup plus. Les objets d'un raisonnement sont *ad hoc*, c'est-à-dire qu'ils sont construits en vue des conclusions auxquelles on désire parvenir. La chose est tout à fait évidente si l'on considère, par exemple, l'objet «prévenu» dans le discours du procureur et dans celui de son avocat et J.-C. Gardin insiste ici même sur l'interdépendance entre la construction des classes et leur sens, c'est-à-dire ce que l'on pourra en tirer.

Il n'en reste pas moins qu'en droit, sinon en fait comme je viens de le dire, on peut toujours faire passer le raisonnement qui va de P à Q par un énoncé-tiers susceptible de prendre la forme d'une implication générale et qui sert de principe moteur. Ces principes, les *topoi* comme aime à le dire Ducrot, sont des vérités générales communément admises. Il est de leur nature de s'exprimer au temps du présent. Ils sont de l'ordre de ce que Toulmin appelle les *garants* (*warrants*).

2. Le raisonnement comme acte de communication

En contraste avec la position logiciste de J.-C. Gardin — et probablement de façon complémentaire — je considérerai le raisonnement comme un acte de communication. Il en résulte que ce sera au destinataire à inférer les conclusions de ce qui lui est donné à voir. Bien entendu, il est guidé par la construction des objets qui lui sont proposés et la plupart du temps la conclusion lui est présentée. Cela n'empêche pas que c'est lui qui effectue le pas de déduction et, si tel est déjà le cas dans le plus classique des syllogismes, ce l'est à plus forte raison dans les discours usuels. J'emprunte un exemple à Françoise Revaz.

«La mère de famille réveille les enfants, elle les habille, elle prépare leur petit déjeuner, elle les envoie à l'école, elle choisit la cravate de son mari, elle passe l'aspirateur, elle prépare le repas de midi, elle fait la lessive, elle répond au téléphone: Vous voyez comme la vie d'une femme au foyer est rébarbative».

Du dialogisme propre à toute communication discursive découle toute une série de conséquences dont les quatre suivantes.

- (1) Le locuteur peut prendre d'assez grandes libertés avec la logique traditionnelle. Ainsi Proust, qui s'est rendu célèbre en anatomie par la découverte de la vertèbre du front, écrit-il:

Robert [...] faisait demander s'il pouvait rentrer chez elle [Gilberte] et là, moitié tristesse réelle, moitié énervement de cette vie, moitié simulation chaque jour plus audacieuse, sanglotait, s'inondant d'eau froide, parlait de sa mort prochaine (*La Recherche*, Pléiade, t. III, p. 700).

Le désespoir conduit Robert à passer allègrement outre aux lois de l'arithmétique, mais en même temps tout le monde comprend le texte de Proust.

- (2) Le locuteur peut encore en appeler à de l'intertexte qui soutiendra son raisonnement. Ainsi pourra-t-on dire, à la suite d'un discours électoral jugé particulièrement inadéquat: — *Et voilà pourquoi votre fille est muette!*
- (3) Rien n'empêche aussi de se servir des diverses figures de rhétorique, de l'ironie par exemple.

«On nous dit que le tabac tue cent mille personnes par an, en France. Mais si ces cent mille-là ne mouraient pas de ça, il faudrait bien qu'ils meurent, quand même, de quelque chose. On peut multiplier le savoir de cent médecins par la détermination de dix ministres, les hommes n'en resteront pas moins mortels». Tous les hommes (J.-J. Brochier, *Je fume, et alors?*).

- (4) Enfin et surtout le principe moteur, quand il n'est pas explicité, repose sur la liberté de choix du destinataire. Il arrive ainsi souvent que des personnes différentes se servent de principes différents et aboutissent à des conclusions distinctes. En voici un exemple frappant.

Madame G., une émule d'Allan Kardec, fondateur comme chacun sait de la doctrine du spiritisme en France, était allée se recueillir sur sa tombe et voici ce qu'elle a raconté.

«Dès que je fus arrivée devant la tombe, un moineau portant un duvet blanc dans son bec, arrivé de l'arbre d'à côté, est venu en sautillant d'abord sur le poteau indicateur de l'avenue et, de là, s'est faufilé sous la dalle de granit recouvrant le tombeau pour se poser un instant, face à moi, sur l'un des bouquets de marguerites placés en permanence derrière le buste d'Allan Kardec. L'oiseau m'a regardée un moment en sautillant sur les fleurs et en tenant toujours son duvet blanc dans le bec, puis il est retourné dans son arbre. Terriblement émue par cette manifestation, j'avoue que j'en ai pleuré».

L'émotion ressentie découle d'un raisonnement parfaitement logique, à la seule condition d'accepter le principe suivant: «Si un oiseau tenant un duvet blanc dans son bec sautille sur une tombe, c'est que le mort se manifeste». Le principe plus généralement accepté «Si un oiseau tenant un duvet dans son bec sautille de-ci de-là, c'est qu'il est en train de construire son nid», conduit à une conclusion beaucoup moins émouvante.

Ces faits, et de nombreux autres du même genre, reposent sur ce que dans la connaissance commune le sens d'un mot ne renvoie jamais uniquement à l'objet du signe (la définition du dictionnaire) mais tout autant au référent du signe. C'est la raison pour laquelle Marie-Jeanne Borel (1984: 163) écrivait: «Toute représentation renvoie [...] à d'autres expériences dont les divers objets manifestent les diverses significations que prennent les choses dans ces expériences». Une grande partie de la démarche du logicisme consiste alors à passer de ce qui se présente dans des schématisations à ce qui en constitue des modèles, c'est-à-dire à des systèmes de termes dont le sens est univoquement déterminé et ne dépend plus de l'interprétation du lecteur.

Il en découle qu'une schématisation peut contenir des modes de raisonnements particuliers qui se servent d'analogies, d'exemples et de métonymies.

1) Le raisonnement analogique d'abord, qui a ceci de spécifique qu'il substitue y à x , alors que y n'est pas identique à x . Il fait usage de ce que Catherine Péquegnat (1984: 22) avait appelé des «équivalences discursives» qui «sont construites *dans* et *par* le discours». Si un tel mécanisme est possible, c'est dans la mesure où les faisceaux de x et de y partagent un nombre plus ou moins important d'éléments communs. Il y a donc des analogies plus ou moins fortes, parfois des «points d'analogie entre les objets les plus éloignés», comme le disait Diderot (1969: t.6, 333), et il se trouve que leur usage s'intègre parfaitement dans le déroulement du raisonnement. Ainsi que nous avons tenté de le montrer avec le Dr Pierre Marchais, le raisonnement psychiatrique en tout cas «constitue bien un réseau de démarches logiques et analogiques et ne se réduit pas à deux organisations distinctes» (1994: 91).

2) Comme l'a fait voir Denis Miéville (1992), analogies et exemples sont liés. Mais le recours aux exemples, dès que l'on sort du champ mathématique et plus généralement du champ didactique, ne sert pas seulement d'illustration. On peut facilement voir dans les disciplines qui relèvent de l'histoire, que les exemples illustrent moins qu'ils ne sont constitutifs des contenus mêmes sur lesquels porte le raisonnement et qu'ils en constituent la démarche.

3) La métonymie enfin repose entièrement sur ceci que le raisonnement commun ne sépare jamais entièrement le signe de son référent. Si l'on peut dire, dans la terminologie de Peirce, que les indices renvoient à l'objet qu'ils représentent, la ressemblance n'est pas entre le signifiant et l'objet du signe, mais bien entre lui et le référent: on raisonnera sur la fumée pour conclure le feu.

Le concept d'organisation raisonnée, introduit par Denis Apothéloz et Denis Miéville (1989), permet d'organiser entre eux les phénomènes précédents. Il s'appuie sur l'idée que les raisonnements, en contraste avec le calcul, portent autant sur la façon dont ils sont reçus que sur les objets et leurs articulations. Chaque fois qu'un locuteur énonce un jugement il peut, selon la représentation qu'il se fait de son destinataire, estimer qu'il sera accepté sans plus ou qu'il sera mis en question. Dans le premier cas on peut considérer que l'on a affaire à des faits acceptés et s'en servir alors pour étayer ceux supposés mis en doute. Comme le font voir les auteurs, les procédés d'étayage sont très divers mais ils relèvent tous du raisonnement au sens large dont il est ici question. Ceci toutefois est encore insuffisant. Sans prétendre parvenir à une réelle nécessité — qui exige une combinatoire complète au sein d'un système fermé — les couples élémentaires (étayant; étayé) s'insèrent dans des espaces de raisonnement qui ne sont que momentanément et partiellement clos et qui constituent des organisations raisonnées.

3. Ce qu'apportent les raisonnements

On aime à dire que le raisonnement est stérile, ce pour quoi on fait valoir qu'il faut bien savoir que Socrate est mortel avant de poser que tous les hommes le sont. Je pense que c'est un peu court. Sans compter que, hors la Compagnie de Jésus, la pratique du syllogisme est plutôt rare, il convient de s'interroger sur les circonstances qui poussent au raisonnement. J'en vois essentiellement trois.

1) Classiquement, celles où un certain doute demeure sur la valeur de vérité d'une proposition. Même au sein des mathématiques, James Gasser a montré qu'il fallait distinguer «entre la vérité et la connaissance de la vérité» (1989: 59), ce qui laisse entendre que la seule démonstration ne suffit pas toujours et qu'il y faut ajouter de l'argumentation. Raymond Duval (1991) distingue en effet la démonstration de l'argumentation par ceci que la première porte sur les seules valeurs de vérité et les procédures de vérification, tandis que la seconde a trait aux valeurs épistémiques, c'est-à-dire aux croyances des interlocuteurs, ce à quoi les preuves formelles ne suffisent pas toujours. Comme l'abbé Galiani l'écrivait de Naples à Madame d'Épinay le 23 novembre 1771:

Toute fois que la cervelle humaine ne peut pas se former l'idée de quelque chose, la démonstration ne peut pas se changer en persuasion [...]; les idées ne sont pas des suites de raisonnement, elles suivent les sensations» (Cité dans les *Oeuvres complètes* de Diderot, t.9, 1134-1135).

On en revient à l'idée que le raisonnement exige fondamentalement de donner à voir.

3) D'autres circonstances poussent à s'interroger sur l'existence de faits qui ne sont pas accessibles à l'observation. Ainsi, si nous pensons savoir quelque chose de la constitution du noyau terrestre, ce n'est certes pas par observation. Les puits les plus profonds creusés par l'ex-URSS, ne nous ont livré que des indices et tout ce que nous avons pu en dire découle de délicats raisonnements à partir de ce qui a été vu. Il s'agit certainement

là de l'aspect principal du raisonnement, celui qui dément le plus catégoriquement sa prétendue stérilité.

3) Enfin il y a toutes les circonstances dans lesquelles nous connaissons certains faits avec certitude, mais où ne voyons pas comment les relier entre eux. Le raisonnement sert alors à expliquer.

Pour terminer

Rien de ce qui précède ne permet de tirer quelque conclusion que se soit. Il est de multiples façons de regarder fonctionner la pensée et je l'ai envisagée ici dans certains de ses aspects qu'il est naturel de considérer comme des raisonnements. Mais aucun point de vue ne peut prétendre au monopole, et même on ne saurait même jamais tout décrire de là où on se situe. Mon seul propos était d'apporter de quoi alimenter les discussions qui vont suivre.

Centre de Recherches Sémiologiques
Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel

Références bibliographiques

- APOTHÉLOZ D. & MIÉVILLE D. (1989). Cohérence et discours argumenté. In: M. Charolles (ed.), *The Resolution of Discourse*. Hamburg: Buske Verlag.
- BOREL M.-J. (1984). Objet, signe, classe-objet. In: J.-B. Grize (sous la dir. de), *Sémiologie du raisonnement*. Berne: Peter Lang.
- BOUDON P. (1990). *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris: Fayard.
- CHENU J. (1984). *Peirce. Textes anticartésiens*. Paris: Aubier.
- DANON-BOILEAU L. (1987). *Le sujet de l'énonciation. Psychanalyse et linguistique*. Paris: Ophrys.

- DEWEY J. (1967). *Logique*. Paris: P.U.F.
- DIDEROT D. (1969). *Oeuvres complètes*. Paris: Le Club français du livre.
- DUVAL R. (1991). Structure du raisonnement déductif et apprentissage de la démonstration. *Educational Studies in Mathematics*, 22, 233-241.
- GASSER J. (1989). *Essai sur la nature et les critères de la preuve*. Cousset (Fribourg, Suisse): DelVal.
- MARCHAIS P. & GRIZE J.-B. (1994). Logique et analogie en psychiatrie. *Annales Médico-Psychologiques*, 2, 85-94.
- MIÉVILLE D. (1992). Analogie et exemple. In: M.-J. Borel, J.-B. Grize et D. Miéville (éds), *Essai de logique naturelle*. Berne: Peter Lang.
- PÉQUEGNAT C. (1994). Discours et raisonnement. In: J.-B. Grize (sous la dir. de), *Sémiologie du raisonnement*. Berne: Peter Lang.